

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Casablanca, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Nigéria, Ouganda, Sénégal, République du Zaïre
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Ambassade, 27 Bld Zirout Youcef, de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi, Boîte postale 482, Alger-Gare, Algérie.

Nouvelles de l'ambassade

Depuis fin septembre, M. l'Ambassadeur Jimmy Martin a repris la direction de l'Ambassade, venant d'Abidjan. Il a présenté ses lettres de créance au Président Boumediène en date du 19 octobre 1977.

A la fin du mois d'octobre, Mlle J. Gabriel a été transférée à la centrale. Venant de Genève, Mlle Sylvia Schneider lui a succédé, et s'est déjà bien adaptée aux charmes de la vie algérienne.

Le Noël des petits Suisses d'Alger

14 h 30, jeudi après-midi le 15 décembre. Des bruits de portes de voitures claquées se font entendre depuis la maison de M. Maurer. Voilà donc les premiers enfants qui arrivent. Après environ une demi-heure ils étaient bien une vingtaine réunis dans le salon de la maison, âgés entre 17 mois et 12 ans.

Après qu'une certaine « gêne » entre eux se soit peu à peu dissipée, des groupes se sont alors formés pour aller courir dans le jardin où, à la grande joie de tous, un merveilleux soleil brillait cet après-midi-là. Puis ce fut la présentation d'un film intitulé « Une fée pas comme les autres » qui retint l'attention du jeune public et où Saturnin, le petit canard jaune, nous fit passer un « sacré » bon moment.

L'heure du goûter arrivée, quel plaisir ce fut de voir toute cette ribambelle se précipiter au buffet et avoir le très grand bonheur de pouvoir se servir « tout seul » de ces nombreuses friandises toutes plus alléchantes les unes que les autres. Notons au passage que le buffet richement garni a satis-

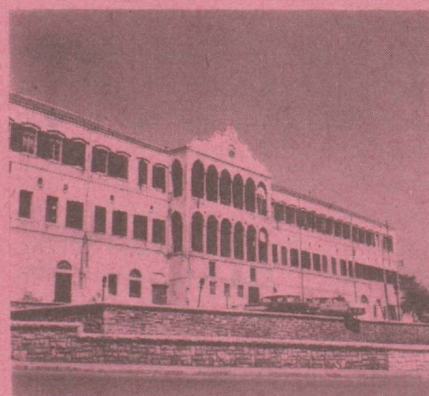
fait non seulement les petits invités, mais les plus grands... euh... ! aussi.

Après la collation ce fut une ravissante histoire qui fut contée aux enfants par M. Maurer. Elle enchantait les enfants qui ne bougèrent pas une oreille avant la fin du conte. Après avoir allumé le sapin, ce fut l'arrivée « tant attendue » du Père Noël et la distribution des cadeaux. La scène fut très variée : des larmes, des sourires de coin, des chansons, des poésies déclamées par les plus osés et osées de nos jeunes amis, le tout dans la bonne humeur, même après le départ du Père Noël... !

Mais chaque chose a une fin et c'est avec regret que les organisateurs prirent congé de tous leurs petits invités aux « frimousses » bien souriantes, partant avec leur paquet sous le bras, et le souvenir du sermon du papa Noël ! !

Après avoir pensé aux enfants, le Comité de l'ASA forme le vœu de pouvoir combler également les « grandes personnes ». En effet, l'Association des Suisses en Algérie est en train d'organiser une soirée dansante pour une très prochaine date, mais encore inconnue, vu les nombreux problèmes qu'il s'agit encore de régler et qui se posent au Comité lors de la préparation de chaque manifestation à savoir en premier lieu la location d'une salle. Puis, à fin mars, ce sera l'Assemblée générale qui se réunira afin d'élire un nouveau comité. Et si tout se passe comme prévu (inch'allah) les meilleurs conducteurs suisses d'Algérie se rassembleront au printemps pour participer au rallye automobile 1978.

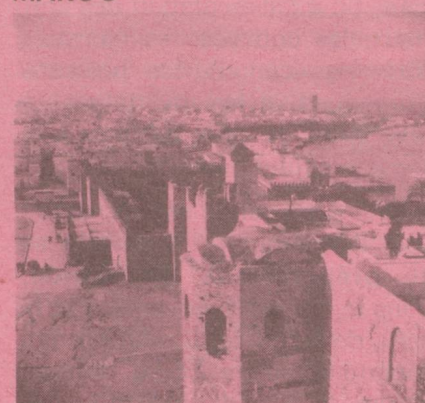
LIBAN



Beyrouth

Ambassade, rue John-Kennedy, Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth ; de 9 heures à 12 heures du lundi au vendredi. Tél. 366-390/1.

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de-Satriano.

Aux amis suisses et aux amis marocains

Que 1978 soit une année de bonheur, de paix et de réussite pour tous ceux qui œuvrent dans ce beau pays. L'effort et le dévouement reliés au sens des responsabilités et une autodiscipline adaptée aux nécessités des circonstances faciliteront la lourde tâche de ceux qui président à la direction du pays.

Nouvelles de Suisse : Perspectives économiques

Les trois professeurs chargés par le Conseil fédéral d'enquêter sur la possibilité de croissance de l'économie suisse concluent à moyen terme positivement.

Les perspectives économiques pour 1978 sont difficiles à juger.

Notre économie dépend pour une grosse part de l'économie mondiale qui est délicate à apprécier.

Le taux élevé du franc suisse de ces derniers mois affecte gravement notre capacité concurrentielle. Les commandes seront difficile à obtenir.

Notre situation intérieure aussi n'est pas sans poser des problèmes. Les économies votées par le peuple le 4-12-77 vont se traduire en 1978 par des réductions de dépenses de construction de l'Etat ; quant aux importations, elles ne stimuleront pas l'activité suisse. Au nombre de nos atouts compteront le faible taux d'inflation, la volonté d'entreprendre, nos spécialisations de plus en plus poussées.

Fonds de la recherche scientifique

Ce fonds vient de célébrer à Berne son vingt-cinquième anniversaire. De 3 millions de francs au départ, ce fonds reçoit à présent une subvention fédérale de 115 millions de francs. Rappelons que le délégué aux questions conjoncturelles vient de proposer un nouveau programme pour l'adaptation et le développement de nouvelles technologies au profit de branches de production en difficultés.

Election au Conseil fédéral : Pierre Aubert, socialiste neuchâtelois vient d'être élu avec 190 voix et remplacera M. Graber au Département politique. F. Honegger, radical zurichois élu avec 173 voix prendra la suite aux affaires économiques à la place de M. Brugger. Willy Ritschard a été élu Président de la Confédération pour 1978, en même temps que fut désigné Hans Hurlimann, Vice-président.

A.V.S. : En attendant le vote du peuple sur la 9^e révision, le Conseil national élabore un régime transitoire. Un référendum a été lancé contre cette 9^e révision, notamment pour protester contre le fait que des indépendants qui continuent de travailler après l'âge de la retraite, devraient continuer de payer une cotisation double de celle des salariés, sans que cela augmente leur rente pour autant. A cause de ce référendum, il a fallu retarder l'entrée en vigueur de cette révision votée par le Parlement. Si le peuple dit OUI à la 9^e révision, le régime transitoire ne devrait durer que jusqu'à la fin de l'année 1978. S'il dit NON il faudra le prolonger ou bien en mettre un autre sur pied.

Au Conseil aux Etats : Celui-ci rejette, avec un nombre presque unanime la proposition de douze dimanches sans véhicules à moteurs.

Accord de garanties fédérales à 5 constitutions cantonales révisées. Accepte la transformation en dons des prêts de 179 millions de francs comme participation à l'action spéciale mise sur pied lors du dialogue Nord/Sud en faveur de pays en voie de développement. Adopte l'ensemble du budget 1978 avec un déficit de 1 130 millions de francs.

Votations fédérales du 4 décembre 1977

IMPOT SUR LA RICHESSE : Proposé par le parti socialiste a été rejeté. **LE SERVICE CIVIL** élaboré par les Chambres sur la base d'une initiative populaire, projet proposant un service civil de remplacement réservé aux

objecteurs religieux et moraux a été rejeté.

LA LOI FEDERALE SUR LES DROITS POLITIQUES, réunissant en un seul texte diverses dispositions touchant les droits politiques, a été adoptée.

MESURES D'ECONOMIES : « LE PAQUET » portant modification de 35 lois et articles fédéraux devant permettre d'économiser 500 millions en 1978 et 630 millions en 1979 a été adopté. (Les réductions de dépenses touchent la sécurité sociale, les transports publics, les routes nationales, l'agriculture, l'enseignement et la protection civile) le moins que je puisse dire : notre Souverain a été courageux.

A l'hôpital cantonal de Zurich : Un cœur artificiel sauve une patiente. Lors d'une récente opération un cœur artificiel a pris le relai du cœur humain pendant 48 heures (il n'y a pas eu de rejet) pendant ce laps de temps le cœur naturel a pu se reposer et se remettre de ses défaillances survenant à la suite d'une opération. La patiente a pu regagner son domicile en parfait état.

A Berne référendums, initiatives affluent

Le 25 décembre 1977 étant la date limite avant l'augmentation du nombre de signatures passant de 30 à 50 000 d'une part et de 50 à 100 000 d'autre part, voici les dépôts fait avant le 26-12-77 :

DEUX LOIS VISANT L'INTERRUPTION DE LA GROSSESSE CONTRE L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

UNE DEMANDE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

UN DEPOT DE REFERENDUM fait par les milieux artisanaux pour que les dépenses concernant université et recherches déterminées jusqu'à présent par les Chambres fédérales soient soumises à l'appréciation du peuple.

CONTINGEMENT LAITIER : l'union des producteurs suisses demande le référendum contre le contingentement laitier devant devenir définitif le 1-5-78.

Et voici les votations fédérales du 26 février 1978

- l'initiative populaire « démocratie dans la construction des routes nationales,
- le référendum contre la 9^e révision AVS, alors que cette dernière prévoit une adaptation automatique des rentes à l'index du niveau de vie,

- l'initiative populaire en faveur de l'abaissement de l'âge donnant droit à la retraite,
- l'article conjoncturel.

Les activités du cercle suisse de Casablanca

Le vendredi 14 octobre le Cercle a organisé une très belle soirée avec projection de films sur la Fête des Vignerons à Vevey, cette manifestation extraordinaire qui ne se déroule que tous les vingt-cinq ans.

Le succès de cette agréable soirée d'ouverture a été assuré par une nombreuse assistance.

Vendredi 18 octobre une quarantaine de convives sont venus déguster les produits de la chasse. La soirée ouverte au son du cor de chasse s'est terminée par une soirée dansante.

Le 4 novembre la soirée traditionnelle choucroute a eu son habituel succès, un bravo pour Mme Delbreil. La qualité de sa choucroute était excellente et a recueilli les applaudissements unanimes.

La soirée fondue du 25 novembre — fondue préparée avec des fromages suisses apportés très aimablement par Swissair, préparée par l'équipe spécialisée Campiche/Gonet a été appréciée hautement par tous les connaisseurs. Une salle comble prouvait l'attrait de cette manifestation très goûtée.

Enfin l'Escalade du 9 novembre a fait salle comble et la soirée se termina tard dans la nuit.

Arbre de Noël des enfants : 84 enfants ont eu la joie de se faire gâter par un papa Noël venu tout exprès de Suisse. Les enfants étaient quelque peu intimidés pour la récitation de leurs poèmes, par la présence de ce beau père Noël. Un goûter savoureux clôturait cette gentille réception, organisée par Mme Monney, épouse de notre Consul, aidée en la circonstance par les dames dévouées de la Colonie.

St-Sylvestre : Une salle pleine à craquer a dégusté un dîner de réveillon digne de notre gérante actuelle. La soirée se termina naturellement par un cotillon et des danses jusqu'au matin.

Les déjeuners des hommes d'affaires suisses au Maroc

Tous les premiers jeudis du mois, une assistance nombreuse a honoré ces réunions. Soit signalé en passant le compte rendu intéressant de M. Schumperli sur les réunions de la Commission des Suisses de l'étranger à Berne précédant la journée des Suisses de l'étranger fin août 1977. A été discutée la demande formulée par les (Voir page 14)

Suissesses mariées en Angleterre avec des citoyens de nationalité anglaise pour que leurs enfants aient double nationalité.

Un responsable d'une importante firme de la métallurgie à Langenthal a proposé la représentation de sa firme pour le Maroc.

Diverses discussions intéressantes ont animé ces déjeuners.

Communications officielles :

le 28 décembre 1977.

Carnet blanc :

Tscherry Ghislaine, née le 16 septembre 1977, à Casablanca, fille d'Augustin et de Kenza Bent Ahmed née Sakhraoui.

Nécrologie :

de Ziegler Pauline, Odette, originaire de Genève et Schaffouse, décédée le 28 novembre 1977 à Casablanca dans sa 84^e année.

Keller Max, originaire de Winterthour /ZH, décédé le 30 novembre 1977 à Genève dans sa 72^e année.

Adresses utiles à Casablanca :

Casablanca :

Maison des suisses,

27, rue Henri Dunant — (ex Félix et Max Guedj). Tél. : 26-93-68.

Cercle suisse,

Président : J.P. Campiche
44, rue Mohamed Smiha,
Directeur Général Somachin
(Ciba-Geigy Maroc)

Rédacteur :

F. Salzmann C/° Sidana
B.P. 3.102 Casa.
Tél. : 24-21-66 et 24-71-67.

Nouvelles complémentaires

INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE LIVRES SUISSES : Placée sous le haut patronage du Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles et de l'ambassade de Suisse au Maroc, une grande exposition de livres suisses a été inaugurée le vendredi 25-11-77 à la Bibliothèque municipale, avenue des FAR.

Cette exposition était présentée par la Communauté de travail pour le livre suisse qui réunit la fondation Pro-Helvétia et trois associations nationales d'éditeurs.

Les livres suisses présentés par thème étaient : la Suisse, la vie littéraire, littérature pour la jeunesse, enseignement, éducation, sciences exactes, technique, sciences humaines, nature, environnement, beaux-arts, et arts appliqués, beaux livres, géogra-

phie, voyages, vie pratique, loisirs, divers.

L'inauguration de cette exposition a été marquée par la présence de MM. Hadj Belout Bouchentouf, député, président du Conseil de la Communauté urbaine, Mouchine Terrah, représentant le gouverneur de la préfecture, Ernest François Monney, Consul de Suisse, Jund secrétaire général et de nombreuses hautes personnalités.

A Rabat la même exposition a été inaugurée le 14-11-77 sous la présidence de M. M. Bahamy, Ministre d'Etat, chargé des affaires culturelles d'un grand nombre de personnalités marocaines et des représentants diplomatiques de nombreux pays reçus par M. J.-P. Weber, Ambassadeur de Suisse et par M. D. Perret, Président de l'ASELF.

A Marrakech l'exposition a été inaugurée le 7 décembre par une réception donnée par M. J.-P. Weber, Ambassadeur de Suisse. Elle a été honorée par la présence du Pacha de Marrakech et d'un certain nombre de personnalités de la Province, M. J. Hutter, vice-président de l'ASELF a présenté l'exposition.

Importation de génisses suisses :

Dans le contexte d'un accord Maroc-Suisse, un premier transport de génisses suisses Simmental, vient de débarquer à Casablanca et a donné lieu à une belle manifestation amicale, qui s'est déroulée le 10-12-77 à la ferme de M. Lahou, Directeur de SOMAPRAG, où les bêtes se remettaient peu à peu d'un voyage particulièrement éprouvant. Au cours du déjeuner qui réunissait une soixantaine de personnes, parmi lesquelles le responsable de l'administration des communes rurales ceinturant la ville de Casablanca et des acheteurs potentiels. M. le Consul de Suisse E.F. Monney prononça une brève allocution de circonstance. M. Brügger, directeur de AGRO-CONSULT AG Bâle, donna pour sa part des renseignements sur les races brune suisse et pie rouge du Simmental auxquelles appartiennent les génisses importées.

Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al Hassan
Al-Tani (avenue Hassan II)
(De 9 à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.

TUNISIE



Ambassade de Suisse

17, avenue de France

Tunis

Tél. : 245.033 — Télex : 12.447

Informations de Tunisie

1. La Télévision suisse vient de réaliser deux films sur des contes populaires tunisiens, tournant autour du personnage mythique de l'Ogresse. Les films se basent sur le recueil intitulé « L'Ogresse » où le jeune peintre-écrivain Nacer Khemir a noté certains des contes que racontait sa mère au cours de veillées familiales. La production de la Télévision suisse a été réalisée, en étroite collaboration avec Nacer Khemir, principalement dans le village de Korba, où réside sa famille, et dans ses environs immédiats.

L'Ambassade espère pouvoir présenter les deux films en question au cours de l'année à la Communauté suisse.

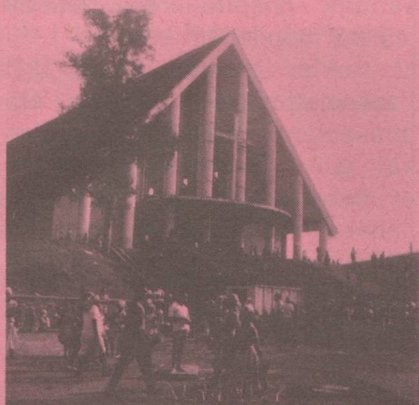
2. Le total des compatriotes suisses habitant la Tunisie (les double-nationaux inclus) se chiffre au 1^{er} février 1978 à 310 personnes.

3. Le Département politique fédéral et la Swissair ont invité deux représentants de la télévision tunisienne et un journaliste de la presse écrite pour un voyage d'une semaine en Suisse. Le but du séjour, qui aura lieu au mois de juin, est de renseigner le public tunisien sur la Suisse et ses problèmes actuels.

4. Important

Le téléphone de l'Ambassade étant en dérangement depuis quelque temps déjà, les personnes désireuses d'atteindre la chancellerie par ce moyen sont priées de noter les trois numéros suivants : 24.033 - 245.867 - 245.216. L'administration des PTT tunisienne s'efforcera de remédier à cet état de choses dans les meilleurs délais.

CAMEROUN



YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169 ;
Villa Zogo-Massy, Route du Mont-Fébé,
Quartier Bastos.

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à
16 h du lundi au vendredi.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

AMBASSADE

Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

Don de la Suisse à la Côte-d'Ivoire

Un chèque de dix millions de F cfa (environ 100 000 francs suisses) destiné à la « Fondation Houphouët Boigny » d'Abidjan a été remis fin 1977 à M. Philippe Yace, Président de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire et Président de la Fondation, par le « Groupement d'entreprises suisses de construction » (Gesco) chargé de la construction de l'autoroute Abidjan-N'douci, au nord-ouest de la capitale. Ce don, remis en présence de M. Nello Celio, ancien Président de la Confédération suisse, illustre, selon M. Schmalz, Président du « Gesco » la qualité des liens d'amitié et de coopération existant entre la Côte-d'Ivoire et la Suisse. (ats)

MADAGASCAR

Ambassade

Rue Solombavambahoaka
Frantsay

Chers Compatriotes et Amis,

Certains de nos membres nous informent qu'ils ne reçoivent pas régulièrement les communications du Cercle SUISSE. Afin de nous permettre de contrôler nos listes d'adresses, nous vous remercions de nous retourner le coupon ci-dessous.

Nous vous serions très reconnaissant de nous envoyer en même temps votre chèque barré au nom du Cercle suisse pour les cotisations de l'année prochaine. C'est avec plaisir que nous vous informons que celles-ci restent inchangées pour 1978, à savoir :

FMG : 1 500,— par adulte

FMG : 3 000,— par famille (y compris les enfants mineurs)

FMG : 500,— pour les ecclésiastiques

Les cotisations peuvent également être payées en espèces à Mlle Weibel à notre Ambassade.

Votre Comité vous propose pour la première partie de 1978 les activités suivantes :

7-3-78 — une soirée de détente avec des films intéressants

9-4-78 — un Rallye avec des surprises
13 au 15-5-78 — une excursion dont les détails vous seront communiqués en temps utile

10 ou 11-6-78 — un Méchoui que vous n'oubliez pas si vite.

En espérant de vous voir nombreux à ces manifestations, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Le Comité

**Coupon à renvoyer dès que possible
au CERCLE SUISSE B.P. 1219,
Antananarivo**

Nom du/des membres :

Adresse exacte :

Ci-joint chèque N° :

sur la :

de FMG :
pour les cotisations 1978.

Date :

Signature :

NIGÉRIA

Exploit suisse dans le domaine des transports au Nigeria

Une cimenterie est en construction à l'heure actuelle au cœur du Nigeria : l'étude du projet, la coordination et la surveillance sont affectés par le bureau d'engineering Cementia AG (Zurich-Suisse), et la construction est réalisée par un consortium de trois entreprises de Bâle (Suisse) et de la UTC, sous le nom de Swiss General Contractors (Nigeria) Ltd. La cimenterie est située à Yandev, au bord d'un affluent du Niger, le Benue, et le transport de l'équipement lourd a posé un problème particulièrement épineux. La solution retenue par le bureau d'étude et la société de transports internationaux Panalpina (Bâle-Suisse) fut celle du transport maritime et fluvial, soit la remontée du Niger et du Benue sur 600 km. Il s'agissait de profiter des trois à quatre mois durant lesquels la crue du fleuve le rend navigable ; cette crue peut atteindre neuf mètres de plus que l'étiage, ce qui a nécessité une étude poussée et la construction d'un débarcadère adapté. Le premier bateau a quitté Hambourg le 9 juillet 1977, et le 4 août déjà les premiers chalands étaient déchargés à Nakundi, d'où il n'y avait plus que 50 km pour atteindre le chantier de la cimenterie. Ce transport est un exemple d'ingéniosité, de planification de précision et de collaboration, qui fera école au Nigeria et pourrait permettre à ce pays de mieux résoudre l'un des grands problèmes de son développement : les transports. (OSEC).

UGANDA

Consulate of Switzerland
P.O. Box 4886
Kampala
Téléphone 51455

SENEGAL

Dakar

Ambassade, 1, rue Victor-Hugo (de
9 h à 12 h du lundi au vendredi),
bte postale 1772, Dakar (Sénégal).
Tél. : 263-48 (49).

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Vice-Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse : M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bamako.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h. à 16 h. 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7^e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi. Tél. 28735.

Kigali

Ambassade de Suisse

Bd Central B.A.T. de l'Agence Maritime Internationale, 1^{er} étage B.P. 597 Kigali. Tél. 55-34.

TOGO

Ambassade de Suisse

Off 7 th Av. Extension North Ridge Area P.O. Box 359 ACCRA

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

Ambassade de Suisse

Résidence Astrid, 3^e étage
Angle des Avenues de la Nation
et Lupungu
B. P. 8724

Tél. 222.85 et 25.099

Réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté, ou sur rendez-vous.

La Suisse et le Monde

Un Suisse à la présidence de l'« I.C.U. »

Dans le cadre de son congrès annuel, l'« International credit union » (ICU) qui s'est tenu à Helsinki (Finlande), a élu à sa présidence M. Charles J. Gmuer, directeur du Crédit suisse, à Zurich, et président du « Cs leasing sa », à Zurich également. L'« ICU » est une association mondiale de sociétés nationales de financement et de leasing.

Le prochain congrès se tiendra en septembre 1978 en Suisse. (ats)

Un Suisse préside la société internationale de chirurgie

Lors de son 27^e congrès, la société internationale de chirurgie a élu à Kyoto (Japon) son nouveau président. Il s'agit du professeur Martin Allgöwer, chef du Département de chirurgie de l'université de Bâle. Il se trouve ainsi, pour une période de 4 ans, à la tête de l'organisation qui regroupe toutes les sociétés nationales. (ats)

Un Suisse à la tête de la Fédération internationale des hôpitaux

M. François Kohler, juriste, directeur de l'hôpital de l'Ile, à Berne, a été élu à la présidence de la Fédération internationale des hôpitaux (Fih) qui siège à Tokio. L'élu qui est âgé de cinquante-sept ans accède ainsi à la plus haute charge de l'institution qui coiffe les organi-

sations hospitalières nationales du monde entier.

M. Kohler, préside depuis 1972 l'association suisse des établissements hospitaliers (Veska) qui a son siège à Aarau, et est depuis de nombreuses années rédacteur en chef de la revue « l'Hôpital suisse ». Il a en outre été de 1970 à 1975 membre du comité de l'association européenne des directeurs d'hôpitaux qu'il a présidée de 1972 à 1975. Bien connu au-delà de nos frontières pour sa connaissance des problèmes hospitaliers, M. Kohler a été appelé à maintes reprises à faire partie comme expert de diverses autorités hospitalières, notamment en ce qui concerne la santé publique du canton de Berne. (ats)

25^e anniversaire d'un village suisse en Israël

Il y a vingt-cinq ans, une poignée de Suisses, formant un groupe apolitique et interconfessionnel, décida d'accorder son soutien à un village d'enfants ouvert près de Jérusalem, celui de Kiriath Yearim. On y recueillit les rescapés des camps de la mort et ultérieurement des associaux et déficients qu'il fallait tenter d'intégrer après leur immigration.

Ce village, qui n'a cessé de se développer, compte aujourd'hui 200 enfants. De nombreux jeunes y ont trouvé leur insertion dans la vie de l'état d'Israël. Les responsables suisses, qui soutiennent aussi un centre culturel pour la jeunesse arabe à Jérusalem, fêtent cet anniversaire par plusieurs manifestations qui se sont déroulées jusqu'au 9 juin à Lausanne. (ats/spp)